

<http://www.snetap-fsu.fr/Journee-mondiale-de-la-sante-pour-une-sante-de-qualite-pour-toutes-et-tous.html>



Journée mondiale de la santé : pour une santé de qualité pour toutes et tous !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 7 avril 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 7 avril est la journée mondiale de la santé. Cette date marque l'anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé. C'est l'occasion de rappeler que la santé est un bien fondamental or dans de nombreux pays, les inégalités en matière de santé sont importantes.

Déserts médicaux, situation de l'hôpital, médecine du travail, formation et conditions de travail des professionnels de santé... en France aussi, l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire, ne va pas de soi.

Attachée à la logique solidaire de la Sécurité sociale, la [FSU](#) s'est depuis longtemps prononcée pour la reconquête d'un système de protection sociale solidaire de haut niveau. Or, les choix fondés sur le dogme des « prélèvements obligatoires » trop élevés et sur la volonté d'ouvrir la protection sociale aux logiques marchandes ont conduit au désengagement de la « Sécu », à l'extension du champ des complémentaires santé et à l'ouverture de ce champ aux sociétés privées d'assurance.

Aujourd'hui la Sécurité sociale rembourse en moyenne 76,1% des dépenses de soins. Si elle rembourse quasiment à 100 % les affections longue durée et les dépenses hospitalières, elle couvre moins de 50 % des dépenses de soins courants qui touchent le plus grand nombre, et très mal les lunettes et les prothèses (dentaires, auditives...).

Toutes ces questions doivent faire l'objet d'un débat citoyen auquel la FSU est prête à participer. Il est ainsi temps en effet de réinterroger notre système d'assurance-maladie à deux étages : la Sécurité sociale, fondée sur la solidarité, avec des cotisations (ou la CSG) proportionnelles au revenu et la complémentaire santé, assurée par une mutuelle, une institution de prévoyance ou une société privée d'assurance à but lucratif, avec une couverture du « reste à charge » très inégale d'un contrat à l'autre et des cotisations qui varient selon l'âge et la gamme de prestations choisies.

Le monde mutualiste a été fortement déstabilisé dans un secteur où prévaut une logique marchande. Si 96 % de la population sont aujourd'hui couverts par une complémentaire santé, ce second étage du système est inégalitaire et ouvert à la concurrence. La « part de marché » des sociétés d'assurance à but lucratif est passée de 19 à 28 % entre 2001 et 2014. Le mouvement mutualiste évolue aujourd'hui dans un univers extrêmement concurrentiel et commercial incompatible avec ces logiques.

Il faut aujourd'hui préserver le caractère solidaire de l'assurance-maladie. Cela suppose une autre politique en matière d'emploi, de salaires et de partage des richesses afin d'assurer les financements nécessaires.

Cela nécessite aussi d'organiser mieux le système de santé sur tout le territoire, de permettre au service public de jouer tout son rôle, d'assurer formation, qualification et conditions de travail décentes aux personnels, de mettre fin aux déremboursements, d'assurer la prise en charge de tous les soins, de faire face à la dépendance, de développer la prévention...

En ce 7 avril, la FSU tient à redire que le principe de « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » reste fondamental.